

syndicat des personnels des services du Département d'Ille-et-Vilaine



Rennes, le 28 septembre 2011

Monsieur Jean-Louis TOURENNE
Président du Conseil général d'Ille-et-Vilaine

Monsieur le Président,

La rencontre dans le cadre du préavis de grève des médecins territoriaux du Conseil général n'a pas permis de satisfaire les revendications portées :

- L'avancement au grade de médecin hors-classe pour tous les médecins remplissant les conditions statutaires et conformément à l'article 35 de la loi n° 2007-209 du 19 février 2007 relative à la fonction publique territoriale, avec une adaptation du ratio qui permette de prendre en compte les départs en retraite à venir ;
- Une revalorisation de leur régime indemnitaire ;
- Une politique volontariste de recrutement de médecins territoriaux et l'arrêt des recrutements d'infirmiers sur les postes de médecins.

C'est pourquoi notre organisation vous informe du maintien du préavis de grève le 30 septembre 2011 à l'attention de l'ensemble des médecins territoriaux du Département (PMI, PA-PH, Centre de planification, MDPH, Prévention).

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

La secrétaire-adjointe,

Sandrine DESBORDES

Copies à : Mme HUON, Vice-Présidente en charge des personnels
Mme QUINAUT, Directrice Générale des Services
Mr GALLAIS, Directeur des Ressources Humaines

syndicat Sud Départementaux 35 - Hôtel du Département - 35042 Rennes Cedex

tel. 02 99 02 39 82 fax. 02 99 02 39 91

www.sud-departementaux35.org sud-departementaux@cg35.fr